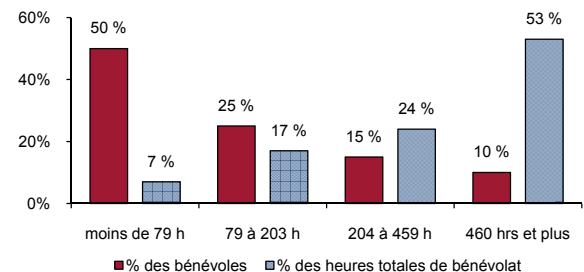


Selon l'Enquête Canadienne sur le Don, le Bénévolat et la Participation (ECDBP), 48 % des résidents de la Nouvelle-Écosse âgés de 15 ans et plus (376 500 personnes) ont fait du bénévolat en 2004. Chaque bénévole a fait don de 195 heures en moyenne, soit 73 millions d'heures au total ou l'équivalent d'environ 38 000 emplois à temps plein.

De nombreuses heures de bénévolat assurées par peu de bénévoles

Bien que de nombreux Néo-Écossais fassent du bénévolat, c'est une petite minorité d'entre eux qui ont fait don de la majorité des heures de bénévolat. Un bénévole sur dix a fait don de 53 % de toutes les heures de bénévolat. Ces bénévoles ont fait don de 460 heures ou plus pendant l'année. De plus, 24 % des heures de bénévolat ont été assurées par 15 % des bénévoles qui ont fait don de 204 à 459 heures. À eux tous, ce quart supérieur des bénévoles (représentant 12 % de tous les résidents de la Nouvelle-Écosse) a fait don de 77 % du nombre total d'heures de bénévolat.

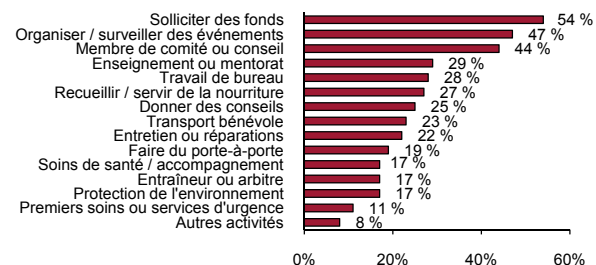
Pourcentage de bénévoles et pourcentage du nombre totales d'heures de bénévolat



Le travail des bénévoles

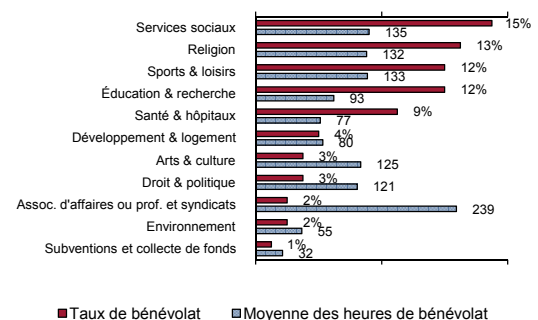
Les activités réalisées le plus souvent par les bénévoles de la Nouvelle-Écosse étaient les suivantes : solliciter des fonds (activité réalisée par 54 % des bénévoles), organiser ou superviser des événements (47 %) et siéger à un comité ou à un conseil d'administration (44 %).

Pourcentage de bénévoles par type d'activités bénévoles



Par comparaison avec le reste du Canada, les bénévoles de la Nouvelle-Écosse étaient plus susceptibles de solliciter des fonds (signalé par 54 % des bénévoles de la Nouvelle-Écosse contre 46 % des bénévoles du reste du Canada), de siéger à un comité ou à un conseil d'administration (44 % contre 36 %), d'effectuer des travaux d'entretien et des réparations (22 % contre 18 %) et de faire du porte-à-porte (19 % contre 15 %).

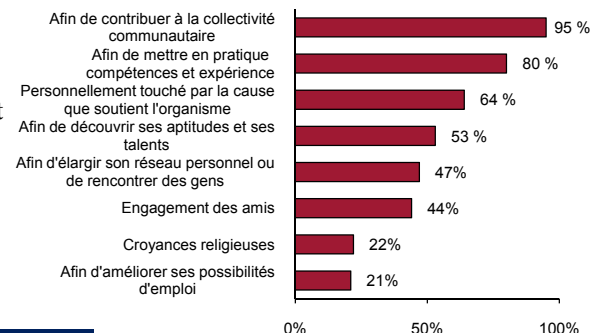
Pourcentage des bénévoles au sein de la population et moyenne annuelle des heures de bénévolat par catégorie d'organismes



Les organismes où ils font du bénévolat

Les résidents de la Nouvelle-Écosse étaient les plus susceptibles de faire du bénévolat pour les organismes des services sociaux (15 % d'entre eux y ont fait du bénévolat), puis pour les organismes religieux (13 %), puis pour les organismes des sports et loisirs (12 %) et, enfin, pour les organismes d'éducation et de recherche (12 %). Un nombre moins important de Néo-Écossais ont fait du bénévolat pour les associations d'affaires ou professionnelles et pour les syndicats, pour les organismes de l'environnement (2 % pour chacune de ces catégories) et, enfin, pour ceux du secteur des subventions, des collectes de fonds et de la promotion du bénévolat (1 %).

Pourcentage des bénévoles invoquant des motivations précises à l'appui de leur bénévolat



Les bénévoles ont eu tendance à donner le plus grand nombre d'heures aux organismes des services sociaux (135 heures en moyenne), suivis de près par les organismes des sports et loisirs (133 heures) et, enfin, aux organismes religieux (132 heures). Ils ont fait don d'un nombre d'heures inférieur aux organismes du secteur de la santé et aux hôpitaux (77 heures), du secteur de l'environnement (55 heures) et, enfin, à ceux du secteur des subventions, des collectes de fonds et de la promotion du bénévolat (32 heures).

Les motivations des bénévoles

Les bénévoles de la Nouvelle-Écosse étaient plus susceptibles de déclarer faire du bénévolat pour contribuer à la collectivité (95 %), par désir d'utiliser leurs compétences et d'acquérir de l'expérience (80 %) ou avaient été touchés personnellement par la cause soutenue par l'organisme (64 %). Un nombre relativement minime de personnes ont fait du bénévolat par conviction religieuse ou pour satisfaire à des obligations religieuses (22 %) ou pour améliorer leurs perspectives d'emploi (21 %).

Les obstacles au bénévolat

Les Néo-Écossais qui n'avaient pas fait de bénévolat étaient plus susceptibles d'invoquer le manque de temps (65 %), l'impossibilité de s'engager à long terme (63 %) ou le versement d'un don d'argent de préférence au bénévolat (49 %). Ils étaient beaucoup moins susceptibles d'estimer consacrer déjà assez de temps au bénévolat (16 %), d'invoquer le coût du bénévolat (15 %), ou de faire état d'activités bénévoles décevantes (6 %) pour justifier leur absence de bénévolat.

Caractéristiques personnelles et économiques des bénévoles de La Nouvelle-Écosse : âge et état matrimonial¹

Les Néo-Écossais âgés de 35 à 44 ans étaient les plus susceptibles de faire du bénévolat (61 % d'entre eux ont été dans ce cas), puis ceux âgés de 15 à 24 ans (54 %) et ceux âgés de 55 à 64 ans (49 %). Bien que les résidents âgés de 65 ans et plus étaient les moins susceptibles de faire du bénévolat, ils avaient tendance à faire don de plus d'heures en moyenne (258 heures) que n'importe quel autre groupe d'âge.

Les veufs et les veuves de la Nouvelle-Écosse étaient les moins susceptibles de faire du bénévolat (30 %). Les personnes mariées (50 %), divorcées ou séparées (49 %) ou célibataires (49 %) étaient à peu près autant susceptibles les unes que les autres de faire du

Pourcentage de la population qui sont bénévoles et répartition des heures de bénévolat selon l'âge et l'état matrimonial

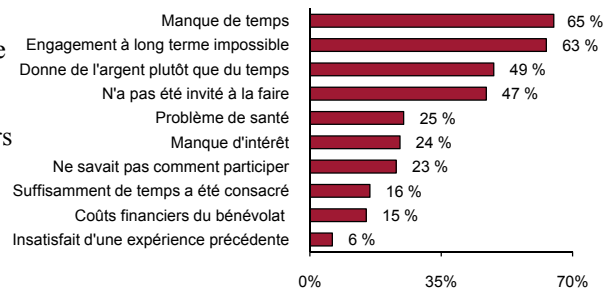
	Taux de bénévolat	Moyenne des heures de bénévolat	% de la population	% des heures totales de bénévolat
Âge				
15 à 24 ans	54 %	177 ^E	16 %	16 % ^E
25 à 34 ans	42 %	158 ^E	16 %	11 % ^E
35 à 44 ans	61 %	171	19 %	21 %
45 à 54 ans	47 %	206	19 %	19 %
55 à 64 ans	49 %	230	14 %	17 %
65 ans et plus	35 %	258	16 %	15 %
État matrimonial				
Marié(e)s ou conjoints de fait	50 %	207	63 %	69 %
Célibataires, jamais marié(e)s	49 %	153	25 %	20 %
Séparé(e)s ou divorcé(e)s	49 %	221 ^E	6 %	7 % ^E
Veufs, veuves	30 %	195 ^E	6 %	4 % ^E

^E À utiliser avec prudence

² Le bénévolat a tendance à varier en fonction des caractéristiques personnelles et économiques des personnes. Cette fiche d'information est axée sur l'âge et l'état matrimonial, mais de nombreuses autres caractéristiques sont également importantes. Les lecteurs devraient obtenir un complément d'information en consultant *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : points saillants de l'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation*, à l'adresse <http://www.donetbenevolat.ca/pdf/ECDBP_Rapport_2004_fr.pdf>.

Ce projet est financé par le gouvernement du Canada par l'entremise du Programme de partenariats pour le développement social. Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

Pourcentage des obstacles au bénévolat déclarés par les non-bénévoles



bénévolat. Les personnes séparées ou divorcées ont eu tendance à faire don du plus grand nombre d'heures de bénévolat (221 heures en moyenne), puis les couples mariés ou en union de fait (207 heures). Les célibataires avaient tendance à faire le moins de bénévolat (146 heures).

Le nombre d'heures de bénévolat des célibataires a été légèrement inférieur à celui qu'on aurait pu attendre d'eux, étant donné leur nombre (ils représentaient 25 % de la population, mais ont fait don de 20 % du nombre total d'heures de bénévolat).